

Document d'accompagnement du référentiel de formation

Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :
Baccalauréat professionnel

Module :
MG1 - Langue française, langage, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde

Objectif général du module :
Mobiliser des éléments d'une culture humaniste pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Le module d'enseignement général "Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde" a pour finalité la maîtrise de l'expression orale et écrite, l'affirmation d'une identité culturelle fondée sur le partage de connaissances, de valeurs et de langages communs.

Il doit permettre à l'élève, l'apprenti et l'adulte en formation,

- d'exprimer un jugement respectueux d'autrui
- de réfléchir sur le monde d'aujourd'hui
- de se confronter avec la production artistique d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs.

En donnant des repères communs, le module MG1 aide à la formation d'opinions raisonnées, prépare chacun à la construction de sa propre culture et conditionne son ouverture au monde.

Objectif 1- Analyser, comparer, produire des discours écrits et oraux ; développer sa culture littéraire et son esprit critique

L'enseignement du français contribue à développer la maîtrise de la langue, les capacités de lecture critique et d'écriture, la culture littéraire. Le français, considéré comme une discipline transversale dans le sens où son enseignement a des effets sur les autres disciplines, n'est pas le seul dans ce cas : c'est à divers degrés celui de toutes les autres, qu'il s'agisse d'attitudes, de contenus, de méthodes ou de capacités à s'exprimer dans la vie sociale et professionnelle.

Organisation : La présentation tabulaire du référentiel de formation résulte d'un souci de simplification mais l'ordre adopté dans l'exposé des objectifs ne constitue pas un repère chronologique pour la planification temporelle des activités. Leur programmation, librement organisée par le professeur, amène à la conception de séquences didactiques : six à huit pour chacune des deux années. Dans le cadre d'une progression cohérente, il est nécessaire de créer des liens entre les séquences et dans chaque séquence d'articuler le plus souvent possible écriture, lecture, échange oral et maîtrise de la langue.

Les notions, convoquées et mises en place à travers les activités d'expression écrites et orales, ne sont pas étudiées pour elles-mêmes mais toujours mises au service de l'interprétation des textes.

Objectif 1.1- Écrire pour soi et pour les autres

Il s'agit de produire des écrits fréquents et diversifiés :

1.1.1- Résumer, rendre compte, expliquer, justifier

Rendre compte de la lecture du texte littéraire ou du texte de presse à partir de questions : genre, contexte, thème, procédés, intentions de l'auteur, visée du texte ; écrire les synthèses des lectures analytiques ; prendre des notes en lecture cursive ; exprimer son point de vue de lecteur ou de spectateur et le justifier : regards sur le personnage de roman ou de théâtre, portée et résonance de l'œuvre aujourd'hui.

- Produire des écrits à finalité professionnelle

Rédiger des lettres, des comptes rendus, des rapports à partir d'expériences du domaine professionnel en identifiant de quelle place on écrit, pour qui et pourquoi ...

1.1.2- Rédiger un discours argumentatif, prendre en compte la thèse adverse, énoncer un point de vue, le soutenir par des arguments, conclure

Produire des discours argumentatifs : dialogue contradictoire, lettre ouverte, lettre insérée dans un roman, lettre de réponse dans un débat, discussion, article, discours.

- Pratiquer l'écriture d'invention

Dialogue, suite de texte... à partir de consignes précises et de balisages qui jalonnent les écrits : embrayeurs d'écriture, logo-rallye de mots ou de phrases par exemple...

- Respecter les codes de la langue écrite, utiliser des procédés stylistiques.

N.B : il faut noter que le résumé n'est pas ici un objet d'apprentissage mais que l'acte de résumer est inhérent aux activités d'élucidation et de reformulation autour des textes littéraires. Cet objectif suggère aussi d'adapter les techniques de communication aux écrits fonctionnels qui requièrent tout autant efficacité, exactitude et concision. Il n'est donc pas envisageable de faire résumer des articles de presse ou d'autres textes longs, hors de tout contexte, mais de donner du sens à des travaux synthétiques dans le cadre de situations d'apprentissage clairement identifiées.

Notions en lien avec la lecture et la pratique de l'oral :

- accords fondamentaux ;
- phrase simple/ complexe ; ponctuation ;
- les types de phrase ; la transformation passive ;
- *cohérence textuelle : substituts pronominaux et lexicaux (y compris avec apport sémantique) ; valeurs de "on" ;*
- connecteurs argumentatifs : addition/ explication/ opposition/ conclusion ; hypotaxe t parataxe ; valeurs de "et" ;
- valeurs du présent et de l'imparfait ;
- lexique de l'évaluation méliorative et péjorative ;
- *lexique et expressivité (figures de style).*

Objectif 1.2- Échanger à l'oral : s'exprimer, écouter, réagir.

Cet objectif insiste sur l'importance accordée à la circulation de la parole, à l'écoute au sein du groupe comme facteurs d'apprentissages langagiers et sociaux. S'exprimer de façon claire pour être compris et de manière convaincante pour être crédible, capter l'attention, susciter l'intérêt, entraîner l'adhésion, caractérisent, avec une dimension éthique, les enjeux de la prise de parole en public.

Y Mettre en voix (théâtre, poésie)

Acquérir une diction correcte : marques de la ponctuation, respiration, articulation, règles de la prononciation, en particulier celle des liaisons, soutien des attaques et des finales ; développer la capacité à parler dans un temps imposé avec notes ou sans notes.

Y Reformuler, exposer, débattre

Y Exprimer un point de vue nuancé (les valeurs d'aujourd'hui et d'autrefois)

Adopter un comportement d'écoute et de respect de l'interlocuteur, dont on fera si besoin reformuler l'intervention ; développer l'aptitude à comprendre les arguments d'autrui et à les prendre en compte ;

Y Maîtriser les procédés de la parole efficace

Utiliser des procédés rhétoriques : le but d'une argumentation n'est pas uniquement de déduire les conséquences de certaines prémisses, mais de provoquer l'adhésion d'un auditoire aux thèses qu'on présente à son assentiment ; c'est pourquoi, afin d'initier à la rhétorique traditionnelle comme art de la parole efficace, on travaille à partir de documents oraux (ou oralisés à partir de supports écrits) pour une étude et une mise en perspective de quelques grands discours historiques (Napoléon, Jaurès, De Gaulle, Gandhi, Kennedy, Obama ...) pour ceux en langue étrangère il faut veiller à la qualité de la traduction .

Notions en lien avec l'écriture et la lecture

les figures de l'éloquence :

- par analogie : métaphore, comparaison, allégorie, personnification ;
- par opposition : antithèse, chiasme, antiphrase, paradoxe, oxymore ;
- par amplification : hyperbole, anaphore, gradation ; par atténuation ou substitution : euphémisme, litote, périphrase ;

les procédés oratoires:

- l'apostrophe ;
- l'interrogation rhétorique (ou oratoire) ;
- l'exclamation ou les points de suspension ;
- le rythme de la phrase (binaire/ ternaire) ;

les procédés qui permettent d'impliquer le destinataire, d'affirmer ou de nuancer un point de vue :

- les verbes d'opinion : affirmer, soutenir, douter, prôner, suggérer...
- *le mode du verbe qui donne au discours un caractère injonctif (impératif, subjonctif) ou introduit des nuances (conditionnel) ;*
- les adverbes : évidemment, sans doute, peut-être, assurément...
- la prétérition : est-il utile de rappeler que, je ne m'étendrai pas sur ...

Objectif 1.3- Devenir un lecteur actif et critique.

Il s'agit d'acquérir des références culturelles afin de comparer les représentations humaines sur les valeurs et l'esthétique.

Y Mettre des œuvres en relation avec leur contexte historique (combats et engagements des XVIII, XIX et XX siècles)

Y Confronter sur une question de société des débats d'époques différentes

On aborde les siècles à travers un ou plusieurs combats qui les ont marqués ; pour cette approche synchronique ou diachronique on s'appuie sur des groupements de textes ou sur une œuvre autorisant des comparaisons entre genres, auteurs ou époques: discours, lettre ouverte ; apologues : conte philosophique, fable.

• Exemples :

- les valeurs des « Lumières » (G.T ou O.I)
- les prises de position autour des "affaires" : Calas, Sirven, Dreyfus ...
- *les combats esthétiques : la bataille romantique ; la Tour Eiffel ...*
- la question de l'esclavage (voir objectif d'Histoire du Module EG1) ;
- l'éducation (exemple de thème qui peut nécessiter des incursions aux XVIème et au XVIIème siècle)

- les engagements autour de la deuxième guerre mondiale (G.T) (A. Camus, L. Aragon, P. Eluard, R.Char ...)
- le progrès et ses avatars (G.T) ; de l'Antiquité à nos jours ...

- **Analyser la dimension symbolique d'un personnage, d'une situation, d'une œuvre (mythes...)**

On approfondit la notion de mythe, apologue qui présente sous une forme imagée des réalités abstraites. En effet, l'étude de personnages mythiques développe l'identification à des êtres surnaturels qui incarnent des forces ou des idéaux bénéfiques ou maléfiques. Ces personnages accomplissent des actions, archétypes d'épisodes de vie dont la portée est symbolique ; c'est pourquoi sans se limiter nécessairement à l'étude de la révolte d'Antigone, on s'intéresse avec profit aux mythes et à leur résonance.

Exemples :

- Icare (imprudence et désobéissance fatales) ;
- Narcisse (adolescence et miroir funeste) ;
- Orphée et Eurydice (amour et mort, lyrisme) ;
- Thésée (issue du labyrinthe ?) ;
- Pygmalion (art et création) en lien avec l'ESC ;
- *Prométhée (technique, progrès et défi au Divin) ;*
- Don Juan, Robinson Crusoë, Faust, Frankenstein : le "Prométhée moderne"...
- S'interroger à partir de textes, d'œuvres, sur soi-même et son rapport au monde
- Repérer, identifier et apprécier des procédés d'écriture

Les activités de lecture s'appliquent aux différents genres de la littérature française et francophone, y compris aux textes traduits de la littérature étrangère. On travaille essentiellement à partir de textes des XVIIIème, XIXème, XXème, XXIème, sans s'interdire des mises en relation avec les siècles précédents. On recentre l'objectif sur le sens à construire, sur l'interprétation, de manière à ne pas instrumentaliser les textes à partir de notions théoriques.

Au-delà des indispensables travaux sur l'œuvre intégrale, pour éviter l'étude d'un texte à l'état de fragment isolé, les groupements de textes littéraires ou fonctionnels, dûment référencés, sont fédérés à partir d'une problématique, dans une perspective comparative – genre, type de discours, visée, courant, contexte socio-historique.

En situation de lecture cursive ou analytique, on aborde la prose narrative -roman, conte, nouvelle- le théâtre, le texte poétique, la correspondance, la presse, soit sur les deux années :

- un roman en lecture cursive; un roman en lecture analytique ;
- des nouvelles réalistes, fantastiques, policières, de S.F ... ;
- une pièce de théâtre ;
- un G.T de poèmes engagés et / ou un GT sur la poésie lyrique ;
- un G.T sur l'autobiographie : justification du projet, visée argumentative du texte autobiographique ;
- un G.T sur la lettre, genre composite : demande d'emploi ou de renseignements, lettre ouverte, lettre insérée dans un roman, lettre privée ; lettre-document (en lien avec l'histoire) ;
- une œuvre à dominante argumentative : lettre ouverte, fable, conte philosophique ;
- un G.T d'articles de presse, d'images publicitaires (en lien avec l'ESC).

Notions, en lien avec l'écriture et la pratique de l'oral :

- *le discours narratif : incipit, excipit, rythme du récit - scène sommaire ellipse- chronologie de la narration, connecteurs temporels ; temps du récit ; auteur, narrateur, personnage ; paroles rapportées ; portée symbolique (légende, mythe, conte) ;*
- le discours descriptif : fonctions, lieux et portraits, focalisation, temps utilisés, caractérisation directe et indirecte, connecteurs spatio - temporels ;
- *le théâtre : didascalies, scène d'exposition, structure de la pièce, évolution dramatique, double énonciation, dialogue, enchaînement des répliques, monologue, tirade, aparté, quiproquo ; enjeux de la distribution de la parole (masses et hiérarchie) ; caractérisation directe et indirecte ;*
- la poésie : réseaux lexicaux, figures de style, rythme, sonorités... ;
- *le discours argumentatif : analyse d'un article d'opinion, d'une lettre, d'un dialogue argumentatif, d'un apologue ; identification des valeurs qui sous-tendent les thèses en présence, réfutée, soutenue ; arguments, exemples, identification et justification de procédés rhétoriques.*

Objectif 2 - Analyser et pratiquer différentes formes d'expression et de communication pour enrichir sa relation à l'environnement social et culturel

L'enseignement de l'éducation socioculturelle repose sur trois composantes distinctes et complémentaires :

- la communication interpersonnelle à finalité sociale et professionnelle
- la communication médiatisée
- l'éducation artistique

Il a pour finalité de :

- développer les capacités de relation favorisant l'insertion sociale et professionnelle
- préparer à une participation active, éclairée et exigeante à la vie sociale, civique et culturelle par une meilleure maîtrise de l'information et de son traitement médiatique
- acquérir une culture artistique par l'analyse d'œuvres et la réalisation de productions mobilisant des capacités d'imagination et de création.

Les différentes composantes présentées dans ce module sont mises en œuvre dans le cadre d'apprentissages centrés sur des méthodes et des savoir-faire ainsi que sur des travaux de type analytique et des pratiques langagières.

Ces pratiques d'expression trouveront leur aboutissement dans une réalisation collective favorisant l'imaginaire et la créativité.

Ces composantes sont précisées dans les objectifs 2.1 et 2.2 et l'objectif 2.3 (atteints respectivement en première année et en terminale pour les élèves de la voie scolaire)

L'enseignant pourra consulter diverses ressources sur le site <http://escales.enfa.fr> (site de référence pour l'éducation socioculturelle).

Objectif 2.1- Observer et analyser des situations de communication interpersonnelle pour améliorer ses relations sociales et professionnelles

L'interaction est au centre de la communication humaine. Processus complexe dont l'approche doit éviter les schématisations réductrices.

Une démarche pédagogique active doit toujours être privilégiée : observation et analyse de situations de communication à partir de grilles élaborées avec les élèves, étude de situation de relations à partir de supports variés : films, émissions de télévision, observation de l'environnement social et professionnel (établissement, lieux de stages,..)

☉ Identifier les différents éléments d'une situation de communication

Ce qu'on nomme « communication » peut prendre, bien entendu, des apparences multiples : une conversation amicale, une confrontation d'opinions, un échange professionnel, une dispute ou un dialogue sentimental.

A travers ces différentes formes de communication, on peut mettre en lumière des éléments structurels, des fonctions et des processus semblables. On peut donc proposer une formalisation générale des communications interpersonnelles. De nombreux modèles ont ainsi été élaborés et il n'est pas souhaitable de se limiter à un seul d'entre eux.

Leur efficacité réside dans leur adéquation à la réalité et ils doivent faire apparaître l'ensemble des paramètres qui interviennent dans une relation donnée ; non seulement les différents éléments, leurs fonctions et leur importance respective mais aussi la façon dont ils interagissent entre eux.

Mots clés : forme et objectif de la communication et son contexte ; interlocuteurs, cadres de références ; message, canal, code ; interactions ; environnement social et culturel, interculturel.

☉ Mesurer l'importance du non-verbal dans la communication humaine

La communication non verbale, loin d'être un élément secondaire ou accessoire dans un échange, y assume, au contraire des fonctions essentielles :

- fonction de communication dans la mesure où de nombreux signaux corporels sont utilisés pour donner des informations ou transmettre des états émotionnels
- fonction relationnelle et régulatrice qui permet la structuration des échanges
- fonction symbolique assurée par des signaux qui ne prennent sens qu'à travers un rituel

L'importance de la communication non verbale ne doit pas faire oublier que le verbal et le non verbal s'associent pour produire une communication globale. Beaucoup de gestes, de mimiques, de regards, de postures,... sont là pour appuyer ou accompagner le discours.

Mots clés : gestes, postures, mimiques, regard ; apparence ; organisation spatiale, proxémique.

☉ Diagnostiquer les difficultés à communiquer pour y remédier

- il s'agit, dans cet objectif, de faire prendre conscience des difficultés et obstacles habituels pour mieux les comprendre et les dépasser. La non prise en compte de l'environnement, la mauvaise compréhension de la situation de communication, la mauvaise qualité du code employé,... sont autant de facteurs techniques, culturels, affectifs,... qui peuvent perturber une communication.

- afin de remédier à ces difficultés plusieurs possibilités peuvent être envisagées : améliorer sa capacité d'écoute notamment par le questionnement et la reformulation (attitudes d'écoute et écoute active, attitude compréhensive)

☉ Se préparer à différents types d'entretiens

Une des finalités de cet objectif est de préparer l'élève à s'engager dans la vie professionnelle. Il est important, ici, de lui faire reconnaître les caractéristiques essentielles de différents types d'entretien afin qu'il puisse, le moment venu, s'y préparer : entretien de motivation, d'embauche, téléphonique, démarche plus globale de recherche d'emploi.

Le stage en entreprise et la préparation à la recherche d'emploi constituent des moments à privilégier en concertation avec les enseignements techniques et professionnels

☉ Savoir intervenir dans différents types de réunions

Au niveau du bac professionnel – sauf cas particuliers dans certaines filières où il aura à les organiser et les animer – l'élève doit savoir reconnaître les différents types de réunions et leur mode de conduite afin d'en percevoir les enjeux et y intervenir de façon opportune et efficace.

L'observation de réunions dans l'établissement (différents conseils, vie associative..) et en dehors (conseils municipaux, réunions d'associations, réunions techniques et professionnelles en stage..) et leur analyse doivent être privilégiées.

Enfin, une application concrète peut être réalisée dans le cadre du travail de groupe lors de la réalisation de la production artistique (sous-objectif 2.3.3)

Objectif 2.2- Identifier les enjeux de la communication médiatisée pour se situer dans la vie sociale, civique et culturelle

• Acquérir des méthodes de lecture de l'image

Qu'elle soit fixe - tableau, dessin, photographie, affiches - ou en séquence - bande dessinée, diaporama, film - la nécessité d'apprentissages à la lecture de l'image est aujourd'hui essentielle dans un processus éducatif. De nombreux ouvrages existent et différentes méthodes se côtoient.

Cependant, même si la perception de l'image est universelle, immédiate, globale et subjective, la démarche analytique reste indispensable pour en ancrer la compréhension (approches sémiologique, technique, plastique et esthétique.)

Auparavant on aura eu soin de préciser la place, les formes et les fonctions de l'image dans notre société (essentiellement informative, commerciale et artistique)

Les exemples – diversifiés – proposés à l'analyse devront toujours être replacés dans leur contexte (histoire et histoire des arts, contextes culturel, économique,...)

Mots-clés : image et réalité, image et sens, codes, référents culturels, rapport texte/image, contexte socioculturel.

☉ Analyser la diffusion de masse de l'information par les médias

- Identifier les grands médias et leurs évolutions récentes : presse écrite, radio, télévision et les bouleversements liés à la révolution numérique (Internet et les outils nomades : téléphonie mobile,...)
- Distinguer différentes formes de traitement de l'information et de leurs supports dans les médias en fonction de leur périodicité, de leur format et genre et des publics concernés.
- Caractériser les spécificités de l'information du réseau Internet (rapidité, omniprésence, mondialisation, impact sur l'opinion publique) ; souligner ses atouts (réactivité, participation et mobilisation) et ses dérives (manipulations, amplification, rumeurs)
- Inventorier et caractériser les différentes sources et circuits de l'information (y compris pour Internet : sites personnels, blogs, forums, encyclopédies, orientation par moteur de recherche, réseaux sociaux,...)
- Analyser le traitement de l'information dans différents types de médias en équilibrant médias écrits et audiovisuels et en privilégiant les médias fréquentés par les élèves (hiérarchisation de l'information, traitement de l'événementiel, mise en scène de l'actualité, audience, rôle des images, analyse d'une même information dans différents médias)

☉ **Débattre du rôle des médias du point de vue éthique et civique et des enjeux citoyens de la nécessité de s'informer**

- Situer les médias dans le contexte économique et dans le cadre de la révolution numérique actuelle : différents types de financement, gratuité, importance de l'audience, concentration, place de la publicité,...
- Repérer les enjeux de l'information au regard de la démocratie : médias et pouvoir, liberté de l'information dans le monde,...
- Réfléchir aux principes d'une éthique de l'information : charte du journaliste, déontologie, instances de régulation
- Débattre du rôle des médias dans l'information du citoyen et la nécessité d'acquérir un regard critique et de se forger sa propre opinion.

Objectif 2.3- Pratiquer une approche concrète du fait artistique

Les trois sous-objectifs ci dessous sont traités en relation avec un seul domaine d'expression choisi par le professeur d'éducation socioculturelle (arts plastiques ou cinéma, audiovisuel ou expression dramatique, spectacle vivant ou musique, son, chanson) en pouvant intégrer, cependant, ses rapports avec d'autres formes artistiques.

- S'initier à des formes d'expression artistique et à leurs évolutions contemporaines
- Pratiquer une approche sensible du fait artistique : il s'agit dans cet objectif, de permettre aux élèves de fréquenter la création artistique dans le domaine choisi : rencontre avec les œuvres et les artistes, lieux de diffusion, manifestations, ...
- Reconnaître et utiliser le vocabulaire nécessaire à la compréhension d'un domaine artistique : codes spécifiques, genre, mouvement, école, courants, éléments d'histoire des arts.
- Analyser une œuvre artistique

L'enseignant choisit une (ou plusieurs) œuvre(s) significative(s) du domaine d'expression retenu.

- Analyser l'œuvre : composantes spécifiques, vocabulaire approprié (codes, techniques,...)
- Situer l'œuvre dans son contexte sociohistorique, culturel et esthétique et liaisons avec d'autres formes artistiques
- Réaliser une production culturelle et artistique
- Concevoir une production artistique dans le domaine choisi : réalisations en arts plastiques, photographie ; films de fiction ou documentaires de création ; réalisations numériques ; réalisations musicales, vocales, et sonores ; expression dramatique, théâtre, spectacle vivant,...
- Développer son imagination et sa créativité
- Utiliser les langages, outils et techniques spécifiques du champ concerné
- Aboutir à une réalisation et la promouvoir
- Évaluer l'action conduite dans les différentes phases de la réalisation ainsi que dans fonctionnement interne du groupe ; impact sur l'environnement social et culturel (établissement et/ou territoire)
- Cette production est collective – classe entière ou groupes restreints – mais chaque élève doit être impliqué dans le travail de conception et de réalisation. Les exigences d'un travail de création (même modeste) doivent permettre d'aboutir à une œuvre artistique de qualité. (les heures consacrées à cette réalisation peuvent être regroupées en-demi-journées, journées entières, plusieurs jours consécutifs voire une semaine entière.)

Des partenariats, dans le cadre des politiques publiques d'éducation artistique sont souhaitables afin de favoriser la qualité des travaux et les rencontres avec les artistes et les professionnels du domaine concerné.

Par ailleurs, les activités de médiation culturelle et artistique (sous-objectif 2.3.1) en dehors de la classe, pourront s'intégrer dans le temps que consacre le professeur d'éducation socioculturelle dans le cadre de son service d'animation et dans celui du projet d'animation et de développement culturel de l'établissement (PADC)

Objectif 3- Analyser et interpréter des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde

Cet objectif permet :

- d'acquérir des connaissances en histoire et en géographie,
- de développer des savoir-faire pour maîtriser des méthodes d'analyse et d'interprétation,
- d'exercer un jugement critique.

Les objectifs 3.3 et 3.4 doivent être étudiés obligatoirement et en totalité car ils font l'objet de l'épreuve terminale d'examen.

Il est préconisé de traiter les objectifs 3.1. et 3.2. en classe de première professionnelle à raison d'une heure par semaine et les objectifs 3.3. et 3.4. en terminale professionnelle à raison de deux heures hebdomadaires.

En classe de première, les contenus du référentiel d'histoire et de géographie peuvent servir de support aux exercices de recherche documentaire, choisis en concertation avec le professeur de documentation.

Objectif 3.1- Étudier la France aux XIX^e et XX^e siècles

Distinguer les évolutions sociales en France de 1830 à 1970

Étude d'une situation dans un des trois sujets au choix :

- Être ouvrier(ère) en France 1830-1970

Exemples de situations à étudier (**au moins une situation**) :

Être ouvrier(ère) à... (exemple d'une ville industrielle), grèves de Carmaux, 1936, etc.

Notions :

Conscience de classe, atelier, grande usine, syndicalisme, partis politiques, culture ouvrière, etc.

- Le monde rural en France du début du XIX^e siècle à 1970

Exemples de situations à étudier (**au moins une situation**) :

Être paysan dans ... (exemple d'une région), étude d'un village à deux époques différentes, un comice agricole, la République au village, la naissance de l'enseignement agricole, etc.

Notions :

Propriété, fermage, métayage, ouvrier agricole, protectionnisme, PAC, exode rural, mécanisation, coopératives, syndicalisme paysan, condition féminine, etc.

- La République et le fait religieux depuis 1880

Exemples de situations (**au moins une situation**) :

Les lois scolaires de Jules Ferry, la séparation de l'Église et de l'État en 1905 (les inventaires...)

Notions :

Liberté de conscience, laïcité, pluralisme, liberté des cultes, etc.

Objectif 3.2- Étudier la France dans l'Union européenne

3.2.1- Appréhender l'idée de l'Europe au XX^e siècle

Cette entrée historique permet d'éclairer la question de la France au sein de l'Europe puis de l'Union européenne. Elle est l'occasion de donner du sens à l'évolution de la géographie des territoires de l'UE.

Notions :

Aristide Briand, les pères de l'Europe, la CECA, l'échec de la CED, le marché commun, CEE, supranationalité, fédéralisme/Europe des patries, l'Europe dans le concert des nations, monnaie unique, élargissements, identité européenne, etc ...

3.2.2- Caractériser la France dans l'Union européenne

On s'attachera à caractériser l'espace français dans l'Union européenne et dans le monde.

Étude d'une situation dans un des deux sujets au choix :

- Les espaces productifs

Exemples de situations à étudier (**au moins une situation**) :

Un système productif local, un technopôle, un pôle de compétitivité, un exemple de reconversion, etc.

Notions :

Système productif, technopôle, déconcentration, division spatiale du travail, reconversion, métropoles...

- Les mobilités de la population

Exemples de situations à étudier (**au moins une situation**) :

Les déplacements dans une aire urbaine, une station touristique en été ou en hiver, l'effet TGV, etc.

Notions :

Migrations pendulaires, espaces attractifs, périurbanisation, littoralisation...

3.2.3- Identifier les territoires en France et dans l'Union européenne

Étude obligatoire d'une situation au choix dans ce sujet :

- Les territoires de la France au sein de l'espace européen

Exemples de situations à étudier (au moins une situation) :

La région de l'établissement en France et dans l'UE, un exemple d'aménagement territorial soutenu par l'UE, un exemple de grande région de l'Union européenne, la diversité des territoires européens, etc.

Notions :

Espace Schengen, zone euro, INTERREG, réseaux et flux...

A l'issue de ces enseignements, les apprenants doivent savoir :

- Mémoriser et restituer les principales connaissances et notions.
- Utiliser le vocabulaire disciplinaire.
- Identifier un document (nature, auteur, contexte).
- Dégager l'idée essentielle d'un document, ou lui donner un titre.
- Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document ou dans un ensemble documentaire. Les mettre en relation avec ses connaissances.
- Compléter une carte, un croquis ou un schéma fléché.
- Utiliser des outils documentaires, atlas dictionnaires ; manuels, outils informatique.
- Acquérir de l'autonomie dans la prise de notes.
- Confronter des points de vue.
- Rédiger un texte organisé respectant les règles de l'orthographe et de la syntaxe, présenté soigneusement.
- Dater les faits principaux et les situer dans leur contexte historique.
- Discerner les temps long et les temps courts, les ruptures et les continuités de l'histoire.
- Présenter et caractériser, à l'écrit ou à l'oral, un événement historique.
- Présenter un personnage et son action dans une situation historique.
- Comparer des situations historiques.
- Localiser une situation par rapport à des repères géographiques.
- Repérer le même espace sur des cartes de projection ou d'échelle différentes.
- Décrire et caractériser une situation géographique.
- Comparer des situations géographiques.

Objectif 3.3- Étudier le monde au XXe siècle et au début du XXIe siècle

3.3.1- Caractériser les relations internationales depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale

Notions :

Guerre froide –exemples de crise ou de conflit- effondrement du modèle soviétique, extension du modèle de la démocratie libérale en Europe, tensions en Europe, monde unipolaire ou multipolaire, terrorisme...

3.3.2- Distinguer et interpréter les formes et les conséquences de la décolonisation

Notions :

Décolonisations (pacifiques et/ou violentes), émancipation, autonomie, non-alignement, tiers-monde, néocolonialisme, ONU, coopération, conflits et génocides...

3.3.3- Caractériser l'évolution de la France depuis 1939

Notions :

État français, révolution nationale, génocide, Résistance, crise parlementaire, 1958, le tournant de 1962, une cohabitation, etc.

Évolution politique, rôle mondial, rayonnement, francophonie, évolution économique et sociale : Trente Glorieuses, industrialisation/désindustrialisation, tertiarisation, urbanisation, rôle et place des femmes, immigration, allongement de la scolarité, bipolarisation, alternance, cohabitation...

Objectif 3.4- Étudier les territoires et la mondialisation.

3.4.1- Analyser les flux et les réseaux de la mondialisation

Notions :

Flux, réseaux, mondialisation, migrations, firmes transnationales, certaines ONG...

3.4.2- Identifier les pôles et les aires de puissance et les périphéries

Notions :

Centres de la mondialisation, aires de puissance, Triade, mégalo-poles, organisations régionales, pays en développement, pays émergents, système-monde ...

3. 4.3- Cultures et mondialisation

Notions :

Culture mondiale, métissages culturels, appartenances identitaires, Internet, place et rôle des religions, industries cinématographiques, etc.

A l'issue de ces enseignements, les apprenants doivent savoir :

- Mémoriser et restituer les principales connaissances et notions.
- Utiliser le vocabulaire disciplinaire.
- Identifier un document (nature, auteur, contexte).
- Dégager l'idée essentielle d'un document, ou lui donner un titre.
- Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document ou dans un ensemble documentaire ; les mettre en relation avec leurs connaissances.
- Compléter une carte, un croquis ou un schéma fléché.
- Utiliser des outils documentaires, atlas dictionnaires ; manuels, outils informatiques.
- Prendre des notes.
- Dater les faits principaux et les situer dans leur contexte historique.
- Discerner les temps longs et les temps courts, les ruptures et les continuités de l'histoire.
- Présenter et caractériser, à l'écrit ou à l'oral, un événement historique.
- Présenter un personnage et son action dans une situation historique.
- Comparer des situations historiques.
- Localiser une situation par rapport à des repères géographiques.
- Repérer le même espace sur des cartes de projection ou d'échelle différentes.
- Décrire et caractériser une situation géographique.
- Comparer des situations géographiques.
- Confronter des points de vue.
- Prendre du recul.
- Exercer un jugement critique.
- Produire un raisonnement relatif à la situation étudiée.
- Contextualiser, décontextualiser.
- Rédiger un texte organisé respectant les règles de l'orthographe, présenté soigneusement.

Objectif 4 : Répondre à un besoin d'information professionnel ou culturel en mobilisant la connaissance de l'information -

Les recommandations pédagogiques ci-dessous reprennent dans l'ordre les sous-objectifs du référentiel. Elles illustrent et commentent les sous-objectifs et ne sont ni exhaustives, ni prescriptives. Les sous-objectifs de formation ne seront pas nécessairement abordés dans l'ordre de présentation indiqué ci-dessous, mais au fur et à mesure de la réalisation des exercices pratiques et de la progression pédagogique établie par l'enseignant.e.

La réponse à un besoin d'information, et par conséquent la recherche, le traitement et la restitution de l'information qui en découlent, doivent permettre à l'élève d'acquérir des notions d'information, de document et de système d'information et l'apprentissage des savoir-faire lui permettant d'atteindre progressivement l'autonomie dans ce domaine.

À ce titre, des exercices concrets de recherche documentaire sont proposés aux élèves afin de servir de support aux apprentissages. Le thème de la recherche est choisi par l'enseignant.e en concertation avec le reste de l'équipe pédagogique à partir des référentiels de formation de la première baccalauréat professionnel du module général 1 (français, histoire géographie, éducation socioculturelle) ou du domaine professionnel de la filière de formation des élèves.

L'enseignant.e choisit de développer parmi les formes de restitution possibles celle qui lui apparaît comme la plus pertinente pour répondre au besoin d'information. Il.elle s'appuie sur la définition des notions d'information, de document et de système d'information comme fil conducteur des apprentissages.

Objectif 4.1 - Décrypter l'information et son organisation dans la société contemporaine

4.1.1- Identifier le besoin d'information

Le besoin est une prise de conscience par un individu d'une lacune dans l'état de ses connaissances. Cette prise de conscience est nécessaire à l'élaboration d'un but de recherche. Le besoin peut provenir du désir de savoir ou du désir d'agir et se manifeste à travers un processus interactif qui nécessite un dialogue dynamique (usager/documentaliste, usager/système ou usager/objets informationnels). Chercher de l'information est ainsi assimilé à comprendre le monde qui nous entoure (compréhension du relativisme culturel du monde contemporain).

Répondre à un besoin d'information professionnel ou culturel veut dire, pour un.e élève de baccalauréat professionnel que lorsqu'il.elle désire agir ou savoir pour comprendre le monde professionnel (dans sa vie professionnelle -par exemple choisir un outil professionnel, faire une sélection d'ouvrages ou préparer une animation pour les enfants, faire une étude sur les habitudes alimentaires ou l'aide aux personnes âgées, présenter un diagnostic du milieu de la rivière, construire un guide de reconnaissance des végétaux, ...) ou culturel (dans sa vie personnelle) qui l'entoure (la société dans laquelle il.elle vit), il.elle doit prendre conscience que certaines connaissances, soit lui manquent, soit doivent être précisées ou confirmées. Pour répondre à ces questions, il.elle doit donc être capable de chercher de l'information, de la décrypter et de la traiter pour un usage ciblé.

■ L'enseignant.e peut s'appuyer notamment sur les éléments de savoirs à enseigner suivants :

L'information est le contenu d'un acte de communication qui a lieu lorsque sont réunis un émetteur qui produit le message et un récepteur qui le reçoit. L'émetteur produit l'information avec une intention particulière, le récepteur l'interprète, se l'approprie et l'intègre à ses propres connaissances. L'information est donc une connaissance, c'est-à-dire un contenu chargé de sens, elle est produite et reçue dans une situation de communication particulière. Elle peut se caractériser par son genre, c'est-à-dire le croisement de sa durée de vie et de sa fonction.

■ En vue de l'acquisition de savoir-faire ou compétences tels que :

Etre capable de définir, de comprendre et d'utiliser la notion d'information
Etre capable de repérer, d'analyser et d'exprimer un besoin d'information pour soi et pour d'autres

■ Les activités à mettre en œuvre dans des situations d'apprentissage itératives peuvent s'articuler autour des propositions suivantes :

- comprendre la consigne et les attentes de l'enseignant.e
- reformuler la consigne avec ses propres mots
- cerner son sujet

- réaliser un état des lieux des informations disponibles et de ses propres connaissances sur le sujet et sur le produit documentaire à réaliser en vue de sa communication
- repérer les manques afin de les combler
- proposer des pistes de réponse

4.1.2- Réaliser une typologie de l'information et du document

La typologie est une classification qui peut s'appuyer sur des caractéristiques de forme ou de nature. La typologie ne doit pas remplacer la définition ou l'appréhension complexe des caractéristiques d'un concept, elle est un moyen parmi d'autres pour en faciliter l'analyse.

Réaliser une typologie de l'information et du document veut dire que pour être capable de chercher de l'information, de la décrypter et de la traiter pour un usage ciblé (lorsqu'il.elle désire agir ou savoir pour comprendre le monde professionnel ou culturel qui l'entoure), l'élève doit être capable d'appréhender l'information du point de vue de son genre (en caractérisant sa durée de vie et sa fonction), et d'appréhender le document en tant qu'objet support d'information permettant notamment d'accéder à l'information, de l'utiliser en réponse à un besoin (usage), de la conserver et de l'utiliser dans le temps.

■ L'enseignant.e peut s'appuyer notamment sur les éléments de savoirs à enseigner suivants :

Pour l'information :

L'information peut avoir une durée de vie éphémère (instantanée) ou durable.

Si elle est éphémère, elle a souvent un caractère d'utilité immédiate, elle permet d'agir, de se distraire ou de prendre une décision.

Si elle est durable, c'est une information spécialisée ou culturelle, elle permet d'apprendre, d'agir dans une situation professionnelle, de devenir expert, de se cultiver.

On trouve dans l'information durable et d'utilité explicite l'information spécialisée qui peut être l'information scientifique et technique et l'information professionnelle.

L'information éphémère et d'utilité diffuse est l'information médiatique (récits d'actualité), l'information durable d'utilité diffuse est l'information culturelle.

L'information scientifique et technique se caractérise par sa finalité (décrire, démontrer, expliquer), le public ciblé (scientifiques), sa longueur, ses normes d'écriture (problématique, éléments théoriques, données, analyse de résultats, présence de nombreuses références bibliographiques). L'information scientifique et technique peut être vulgarisée, dans ce cas elle se caractérise par sa finalité (diffuser en la traduisant l'information scientifique), par le public visé (grand public) et ses normes d'écriture (langage adapté).

L'information professionnelle se caractérise par sa finalité (utilité pour une tâche donnée, visant l'efficacité), ses normes d'écriture plus courte, de synthèse, par son vocabulaire de métier, basée sur des récits d'expériences, le public visé (des professionnels).

Pour le document :

Le document est un objet support d'information qui peut être considéré comme un document s'il y a la volonté d'un usager d'obtenir une information. L'information est inscrite sur ce document, ce qui lui permet de pouvoir être communiquée à un autre moment ou dans un autre lieu que celui de sa création. Le document permet d'accéder à l'information, de l'utiliser en réponse à un besoin (usage) et de la conserver dans le temps. L'inscription de l'information sur un document lui permet de remplir ses fonctions de preuve, de duplication, de diffusion du savoir...

■ En vue de l'acquisition de savoir-faire ou compétences tels que :

Etre capable d'appréhender l'information du point de vue de son genre (c'est-à-dire par le croisement de sa durée de vie et de sa fonction)

Etre capable d'appréhender le document en tant qu'objet support d'information

■ Les activités qu'il est possible de mettre en œuvre dans des situations d'apprentissage s'articulent autour des propositions suivantes :

- caractériser la durée de vie de l'information : distinguer information éphémère (instantanée) et information durable (définitive)
et
- caractériser la fonction de l'information : distinguer utilité immédiate, explicite ou diffuse de l'information
- définir et connaître les fonctions du document, lister ses différents supports

4.1.3- Structurer ces éléments dans le contexte d'un système d'information au travers de l'analyse d'exemples concrets appartenant à la sphère culturelle ou professionnelle

Structurer ces éléments, c'est-à-dire les notions d'information et de document dans le contexte d'un système d'information veut dire, pour un.e élève de baccalauréat professionnel, que pour être capable de réinvestir dans la sphère culturelle ou professionnelle ce qu'il.elle a appris en recherchant, décryptant et traitant l'information grâce à sa connaissance des caractéristiques du document et de l'information, il.elle doit être capable de définir et de se repérer dans un ensemble organisé d'informations, pour un usage précis dans une situation de communication donnée.

■ L'enseignant.e peut s'appuyer notamment sur les éléments de savoirs à enseigner suivants :

Pour être mise à disposition l'information est traitée (résumée, décrite par mots clés...), organisée (dans des banques de données documentaires, dans des systèmes d'information...), il est donc important de savoir quel type d'information est nécessaire en fonction du contexte d'utilisation et de savoir comment elle est traitée et organisée pour la retrouver efficacement.

Un système d'information est un ensemble organisé d'informations pour un usage ciblé visant à satisfaire un besoin dans un contexte de communication défini. Il assure la collecte, le stockage, le traitement, l'organisation et la diffusion de l'information. Ces opérations inter reliées, qui relèvent d'un processus de médiation, mobilisent des moyens matériels et humains dans la perspective d'une appropriation de l'information.

■ En vue de l'acquisition de savoir-faire ou compétences tels que :

Etre capable de comprendre la notion de système d'information

Etre capable d'utiliser un système d'information

Etre capable de contextualiser les notions d'information et de document dans un système d'information

■ Les activités qu'il est possible de mettre en œuvre dans des situations d'apprentissage s'articulent autour des propositions suivantes :

- repérer l'organisation et le traitement de l'information dans différents systèmes d'information (notamment les classifications, les mots clés, l'utilisation de modes de recherche simple et expert,...)
- utiliser efficacement un système d'information (banques de données documentaires sélectionnées)
- sélectionner l'information pertinente

Modalités de mise en œuvre :

Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un cours magistral, mais bien d'apporter des éléments d'analyse au fur et à mesure de la pratique de la recherche et du traitement de l'information par l'élève afin de lui permettre d'éclairer sa pratique et de prendre du recul.

L'enseignant.e s'appuie sur des exemples pertinents permettant à l'élève d'identifier quelques notions fondamentales liées aux systèmes d'information : analyse du besoin d'information (pour soi ou pour d'autres), caractéristiques de l'information et fonctions du document,...

Objectif 4.2 - Traiter l'information pour un usage ciblé contribuant à la compréhension du relativisme culturel du monde contemporain

Il s'agit d'atteindre les sous-objectifs :

4.2.1- Pratiquer de manière raisonnée la recherche documentaire

■ L'enseignant.e peut s'appuyer notamment sur les éléments de savoirs à enseigner suivants :

Collecter l'information implique des opérations de recherche et de sélection de l'information à l'aide de moteurs de recherche ou de logiciels documentaires.

Stocker et organiser l'information implique le classement et la conservation des documents dans des espaces et des mémoires (bibliothèques, archives, rayonnages, banques de données documentaires, sites, ...) en fonction d'une organisation des savoirs préétablie (par exemple classification, catégorie, catalogue).

■ En vue de l'acquisition de savoir-faire ou compétences tels que :

Etre capable de mettre en œuvre les opérations d'une recherche documentaire suite à la prise de conscience que certaines connaissances, soit lui manquent, soit doivent être précisées ou confirmées : rechercher et recueillir (collecter), sélectionner et enregistrer (stocker)

■ **Les activités qu'il est possible de mettre en œuvre dans des situations d'apprentissage s'articulent autour des propositions suivantes :**

Suite à une analyse du besoin et à la collecte d'informations :

- rassembler les documents et les décrire
- extraire les éléments de connaissance nécessaires
- les reformuler avec ses propres mots

4.2.2- Évaluer la qualité de l'information collectée

Évaluer la qualité de l'information signifie être capable de sélectionner des informations à partir des connaissances sur l'information et le document en prenant en compte l'identification, la validité et la pertinence de l'information et de son support.

■ **L'enseignant.e peut s'appuyer notamment sur les éléments de savoirs à enseigner suivants :**

L'**identification de l'information** désigne le fait :

- d'identifier l'information en tant que contenu,
- de vérifier le genre d'information, à la fois la durée de vie et la fonction de l'information, pour établir une première sélection en relation avec le besoin et la consigne,
- de repérer l'organisation et le traitement de l'information (condensation -résumé, mot clé-, structuration -titres, paragraphes, illustration, ...-, registre du langage (scientifique, technique, professionnel, quotidien), notes de bas de page, bibliographie, ...),
- de retrouver l'émetteur de l'information, la date et les contextes de production et de diffusion de l'information (mentions légales, éditeur, institution, organisme, ...).

La **validité de l'information** représente le degré de confiance que l'on peut lui accorder.

En identifiant l'information, on peut déduire des indices de validité en fonction d'un faisceau d'éléments interdépendants :

- analyser les intentions de l'émetteur,
- déterminer son expertise (statut personnel, institutionnel, professionnel, scientifique,...),
- déduire de la manière dont l'information est organisée et traitée (problématique, résultats, synthèses, les références mentionnées -auteurs cités, liens, bibliographie-...), la valeur qu'on lui accorde ou non.

Le document support donne également des indices sur le contexte de production, les intermédiaires et le repérage temporel des informations émises.

Si le système d'information permet de sélectionner les informations pertinentes pour un public concerné ; dans la démarche de recherche individuelle sur tout système d'information, il revient au récepteur, en fonction de ses objectifs de recherche, de son besoin et de l'usage de l'information visé, de vérifier la pertinence de l'information trouvée pour décider de sa sélection ou non.

La **pertinence de l'information** se mesure par rapport à :

- un besoin d'information et à la capacité d'appropriation du récepteur.

Elle dépend donc du contexte de réception de l'information, il convient de vérifier les notions présentes, le niveau d'énonciation (niveau de langage), le domaine d'application, le niveau de difficulté (ou public visé) et la correspondance besoin-information-usage.

Les besoins d'information et les usages de l'information sont liés et s'influencent mutuellement de façon complexe, ce qui va déterminer le comportement de l'utilisateur.

■ **En vue de l'acquisition de savoir-faire ou compétences tels que :**

Etre capable d'identifier une information

Etre capable de définir la validité et la pertinence de l'information

Etre capable de définir la notion de qualité de l'information

■ **Les activités qu'il est possible de mettre en œuvre dans des situations d'apprentissage s'articulent autour des propositions suivantes :**

- sélectionner l'information en fonction de critères de qualité : identification, validité et pertinence
- enregistrer et conserver l'information sélectionnée

4.2.3- Structurer l'information en vue de sa diffusion

■ **L'enseignant.e peut s'appuyer notamment sur les éléments de savoirs à enseigner suivants :**

La diffusion de l'information peut se situer à deux échelles : une première plus collective et/ou une distribution ciblée. Elle s'appuie sur un certain nombre d'outils : espace documentaire, logiciels spécifiques, sites, agrégateurs, documents primaires et secondaires...

La diffusion contribue à favoriser l'accès à l'information, objectif du système d'information.

■ **En vue de l'acquisition de savoir-faire ou compétences tels que :**

Etre capable de répandre l'information (oral, logiciels documentaires, espaces documentaires, sites,)

Etre capable d'identifier différents modes de traitement documentaire de l'information et d'en comprendre l'utilité

■ **Les activités qu'il est possible de mettre en œuvre dans des situations d'apprentissage s'articulent autour des propositions suivantes :**

- reformuler une information
- référencer ses documents
- organiser (structurer, hiérarchiser) l'information dans un document pour être communiquée

4.2.4- Se constituer une culture informationnelle au travers de l'élaboration d'un produit documentaire en relation avec les autres disciplines

■ **L'enseignant.e peut s'appuyer notamment sur les éléments de savoirs à enseigner suivants :**

Connaissance de l'environnement informationnel : les systèmes d'information spécialisés ou généraux, l'organisation et le traitement de l'information, les circuits de diffusion de l'information en vue de l'acquisition d'une **culture de l'information. Cette culture est indispensable à la poursuite de la formation tout au long de la vie et elle est essentielle pour s'épanouir et contribuer au développement économique.**

Connaissance du contexte de production de l'information : éditeurs, institutions, entreprises, auteurs,...

■ **En vue de l'acquisition de savoir-faire ou compétences tels que :**

Etre capable de distribuer de manière ciblée une information (messagerie, agrégateurs, document primaire, document secondaire)

Etre capable de savoir mobiliser les compétences acquises en information-documentation pour les réinvestir dans d'autres situations

Etre capable de justifier ses choix en s'appuyant sur la définition des notions apprises en Sciences de l'information et de la communication (information, document, système d'information)

■ **Les activités qu'il est possible de mettre en œuvre dans des situations d'apprentissage s'articulent autour des propositions suivantes :**

- réaliser un produit documentaire en vue de sa communication
- mobiliser régulièrement les compétences acquises en information-documentation dans des situations scolaires (rapport de stage), sociales et professionnelles
- argumenter ses choix

Cet enseignement vise à encourager le développement d'attitudes telles que l'écoute, l'autonomie, la prise d'initiative et de responsabilité, la rigueur, l'organisation, la communication, l'esprit critique, la persévérance, la créativité ou encore l'implication.

L'enseignant.e présente les principales caractéristiques des divers supports existants pour la restitution de la recherche (affiche, document scripto-visuel, dossier documentaire, revue de presse, liste bibliographique, sitographie, blog, wiki, ...), même s'il/si elle ne les choisit pas pour la restitution demandée aux élèves. À la suite d'une réflexion relative à la forme de restitution la plus appropriée parmi la diversité accessible à un.e élève de baccalauréat professionnel pour répondre au besoin d'information défini, il.elle détermine la forme du produit de communication (ou éventuellement un choix parmi deux ou trois formes) qui sera mise en œuvre. Chaque élève doit être impliqué dans l'ensemble des étapes de la démarche.

L'enseignant.e peut accompagner l'élève et l'aider à « *adopter une attitude responsable* » (découvrir et respecter les règles de droit dans la société contemporaine, découvrir les spécificités de la présence numérique, personnelle et professionnelle notamment sur les réseaux sociaux, élaborer une production individuelle ou collective en découvrant les enjeux et les règles de publication), en lien possible avec l'Education aux Médias et à l'Information (EMI) (selon la loi de refondation pour l'école de la République du 8 juillet 2013).

La mise en avant de cette « éducation à » montre l'importance qu'accorde l'institution à la formation des jeunes à la maîtrise de l'univers informationnel et à la nécessité de proposer un enseignement spécifique.

Dans l'enseignement agricole, la répartition des objectifs qui constituent l'EMI pourrait trouver une correspondance avec la distinction opérée par les théoriciens de l'information en Sciences de l'information et de la communication entre d'une part, l'information en tant que donnée (en Informatique), d'autre part, l'information médiatique (les nouvelles ou *news* – en Education socioculturelle) et l'information-connaissance (en Information-documentation).

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Documentation :

BRIET, Suzanne. *Qu'est-ce que la documentation ?* Paris : Éditions documentaires, industrielles et techniques, 1951, 48 p. (Collection de documentologie).

CACALY, Serge (dir). *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation*. Paris : ADBS ; Nathan, 1997, 634 p. (Collection « ref »).

CHEVALLARD, Yves. *La transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigné*. Grenoble : La Pensée sauvage, 1985, 126 p. (Recherches en didactique des mathématiques).

COUTURIER, Isabelle. Le « I » de EMI. *Cahiers pédagogiques*, 03/2017, n° 536, p. 22-23.

ESCARPIT, Robert. *Théorie générale des sciences de l'information et de la communication*. Paris : Hachette, 1976 (rééd.1991), 222 p. (Hachette université).

GARDIÈS, Cécile (dir.). *Approche de l'information-documentation : concepts fondateurs*. Toulouse : Cépaduès éditions, 2001. 232 p.

JEANNERET, Yves. *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?* Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 2011,198 p. (Les Savoirs mieux).

METZGER, Jean-Paul ; LALLICH-BOIDIN, Geneviève. Temps et documents numériques. *Document numérique*, 2004, Vol. 8/4, p. 11-21.

MEYRIAT, Jean. Document, documentation, documentologie. *Schéma et schématisation*,1981, n°14, p.51-63.

MEYRIAT, Jean. (1983). De la science de l'information aux métiers de l'information. *Schéma et schématisation*, n° 19, p. 65-74.

OTLET, Paul. (1934). *Traité de documentation : le livre sur le livre, théorie et pratique*. Bruxelles : Ed. Mundaneum. 431 p.

Portail CDI ENSFEA : <http://cdi.ensfea.fr/>